

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 87 (1989)

Heft: 1: Lebensraum Bodensee = L'espace vital du lac de Constance

Rubrik: Lehrlinge = Apprentis

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il n'est ainsi pas possible d'obtenir actuellement des données informatisées pour n'importe quel secteur du territoire cantonal vaudois, et il s'agit d'examiner si des actions à caractère provisoire doivent être envisagées pour tenir compte des besoins immédiats de certains utilisateurs.

2. Organisation d'un SIT

Le schéma présenté sur la figure ci-contre montre concrètement deux aspects principaux de la REMO:

- tout d'abord la numérisation et la gestion informatique des données de la Mensuration cadastrale
- puis l'organisation des relations avec d'autres bases de données. Cela implique que les organismes intéressés doivent définir ce qu'ils vont gérer. En plus de leurs propres données, ces organismes peuvent avoir des besoins particuliers pour ce qui touche aux éléments de situation des niveaux 2 et 3 (Couverture du sol/Objets divers, éléments linéaires) du projet REMO et au niveau 9 «Altitudes et relief»; il y aura lieu d'analyser ces besoins (quels objets doivent être traités par la MO et lesquels concernent d'autres organismes), puis d'envisager une mise à jour périodique en commun.

La BD de la MO constitue le 1er maillon d'un SIT. C'est sur ce système que se bâtissent les systèmes d'information «municipaux» et ceux des autres organismes.

L'informatisation des données de la MO est la condition de base pour envisager la gestion informatique des données intéressant les Services industriels et les Travaux publics; il faut un support cadastral numérique pour la gestion des plans conduites et des réseaux, ou des autres infrastructures du domaine public, ainsi que pour les projets de toutes natures.

3. Informatisation par numérisation des levés de la MO

Dans le Canton de Vaud, la BD cadastrale officielle s'obtient par une numérisation réalisée selon l'un des 2 cas suivants:

- la nouvelle mensuration, qui s'exécute dans les secteurs disposant de plans cadastraux anciens (en général du siècle passé) ou provisoires (établis lors des remaniements parcellaires), et qui fait l'objet de programmes annuels de travaux géométriques adjugés aux bureaux d'ingénieurs géomètres (volume 3 à 4 M./an)
- la rénovation de la mensuration semi-numérique existante, qui touche en priorité les communes urbaines. Certaines d'entre-elles, actuellement Pully et Nyon, ont en effet besoin d'une mensuration numérique pour organiser la gestion informatique de leurs divers domaines d'activité. La technique géométrique a été définie, reste à régler le problème du financement.

4. Besoins immédiats de certains utilisateurs

La numérisation par calcul des levés de la MO prend du temps, là où elle reste à faire,

c'est-à-dire pour les $\frac{2}{3}$ du territoire vaudois. On constate actuellement que les Services industriels de certaines communes, les PTT, etc... ont des besoins immédiats de gestion informatique de leurs réseaux et qu'ils ne peuvent attendre plusieurs années avant de disposer d'une base cadastrale valable.

Dans ces cas, il faut envisager une opération indépendante de la numérisation des levés de la MO. La solution consisterait à exécuter HORS CADASTRE une numérisation par digitalisation (ou scannérisation) de la copie du plan cadastral utilisée pour la figuration des conduites (numérisation provisoire).

Il s'agit d'une opération pouvant s'exécuter rapidement (quelques jours pour un plan), mais qui doit être financée hors MO. On disposerait ainsi d'une BD privée permettant d'obtenir les restitutions nécessaires en attendant la BD officielle.

La forme numérisée obtenue à partir d'une image graphique nécessite une mise en garde, pour ce qui concerne les aspects suivants:

- le document cadastral utilisé contient souvent des imprécisions, notamment sur les largeurs du domaine public, et les données numérisées seront à utiliser avec précaution (la numérisation peut donner l'illusion que les images obtenues sont correctes).
- l'image du fond cadastral n'est pas l'image exacte de l'état des lieux, certains éléments de situation n'étant pas mis à jour
- l'ajustage des plans entr'eux peut poser des problèmes et pourrait exiger la détermination de points d'ajustage sur le terrain.

Deux orientations sont possibles pour cette digitalisation ad hoc:

- la 1ère solution, annoncée à Yverdon-les-Bains en janvier 1988 lors des journées sur la REMO, consisterait en une action individuelle à la charge des demandeurs (Communes, PTT, Sociétés électriques, ...) consistant à digitaliser, avec l'autorisation de la Direction du cadastre, une copie du plan cadastral, ou de plans «dérivés» (ceux des PTT par ex.), sur laquelle sont figurées les conduites et autres éléments. Le Service cantonal du cadastre pourrait assurer le rôle de «centrale d'information» pour éviter des opérations en parallèle, portant sur le même secteur
- la 2ème solution, à l'image de ce qui se fait dans le Département français de Haute-Savoie (où déjà 100 Communes sont traitées) consisterait à obtenir la numérisation par digitalisation du plan cadastral existant, et de l'ensemble des plans de réseaux existants, par une volonté politique conduisant à une action générale.

5. Conclusion

Les systèmes d'information «municipaux» et autres peuvent se bâtir dès maintenant sur la Mensuration cadastrale officielle actuelle au fur et à mesure de sa mise en base de données informatisée. Reste à savoir s'il faut procéder ou non à une adaptation anticipée

de la mensuration actuelle au projet REMO (enrichissement des données).

Si des besoins immédiats existent là où la BD cadastrale officielle n'existe pas encore, il faut créer parallèlement à la Mensuration cadastrale (HORS CADASTRE) des données informatisées provisoires. La question se pose alors de savoir s'il faut envisager des actions concertées, locales ou régionales, où il faut laisser l'initiative à ceux qui en supporteront le financement.

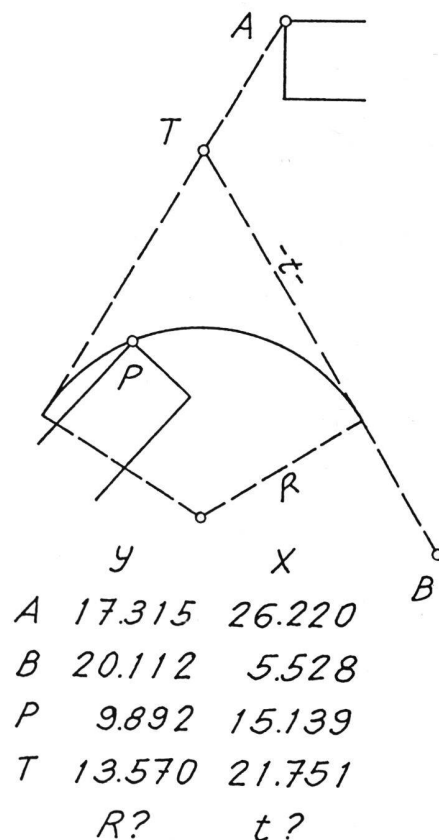
L'essentiel consiste à définir les prestations qu'attendent ceux qui s'occupent plus particulièrement des équipements collectifs.

Le Service cantonal du cadastre doit tenir son rôle dans la gestion des données touchant au sol en proposant des solutions et en assurant la coordination nécessaire, en collaboration avec la Société professionnelle des ingénieurs géomètres et les autres partenaires.

André Bercher

Lehrlinge Apprentis

Aufgabe 1/89



Hans Aeberhard